

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 11.060

L'An deux Mille Onze, le 11 mars à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 4 mars 2011

DATE D'AFFICHAGE

Le 4 mars 2011

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. GIRAUD, M. SIMONNET, Mme PELTIER, M. BESSON, Mme LECOMTE, M. FILOCHE, Mme WILLMANN, Mme CIRAUD-LANOUE, Mme DAUZIDOU, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHERON, M. CAU, M. COASSIN, Mme DESCHANP, Mme DOUMECQ, Mme DUMAS, Mme FAUQUET-MOLL, M. GUIARD, M. LABIA, M. LAPOUGE, Mme LEFEBVRE, Mme MAIRE, M. MERLE, M. PATRUX, M. PAVON, M. REVOLAT, Mme SERRE, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES : M. DENIS représenté par M. MERLE
M. MEGLIO représenté par M. QUENTIN
M. PRUDENCIO représenté par Mme DUMAS
Mme ROY représentée par M. GIRAUD
M. SERVIT représenté par Mme LECOMTE

ETAIT ABSENT-EXCUSE : M. CHABASSE

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 27
Nombre de votants : 32

Mme DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **CONVENTION DE PARTENARIAT AVEC LE GROUPE
ARCHITECTURE AMENAGEMENT URBANISME**

RAPPORTEUR : Mme WILLMANN

VOTE : UNANIMITE

Dans la cadre du label Ville d'Art et d'Histoire de Royan, la ville souhaite conventionner sur le long terme les relations qu'elle entretient avec l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

C'est ainsi que pourrait être mise en place une étude exploratoire d'aménagement de la ville par les étudiants, sous la direction d'enseignants architectes urbanistes en association avec les élus, dans le but d'en dégager une vision d'ensemble, d'y intégrer des éléments de programmes et de projets architecturaux en simulation et de lancer une dynamique locale de concertations et de débats avec les associations et les habitants de la commune.

Il vous est proposé d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation à signer ladite convention.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le projet de convention,
- APRÈS en avoir délibéré,

DÉCIDE

- d'approuver la convention à intervenir avec l'association loi de 1901, groupe Architecture Aménagement Urbanisme et d'autoriser Monsieur le Député-Maire ou Monsieur le Premier Adjoint, agissant par délégation à signer ladite convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 15 mars 2011

Pour le Député-Maire,
Le Premier Adjoint,
Bernard GIRAUD

DCM n° 11.060

ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARCHITECTURE DE NANTES

6 quai François Mitterrand – 44200 NANTES

GROUPE ARCHITECTURE AMENAGEMENT URBANISME

association loi 1901

11 Bd Fr. Blancho – 44200 NANTES

ROYAN

2010 2011

ROYAN

PROPOSITIONS URBAINES ET ARCHITECTURALES

La présente convention est passée entre :

- **La ville de ROYAN**,
représentée par Monsieur D. QUENTIN, Maire,
d'une part et,
- **Le Groupe Architecture Aménagement Urbanisme** (Association loi 1901)
11 Boulevard François Blancho 44200 NANTES
représenté par M. Y.G. DESSY, Président
d'autre part.

Le Groupe Architecture Aménagement Urbanisme est une structure associative, association loi 1901. Il sert de lien en fin de cycle Master des études d'Architecture entre l'ENSAN et les professions. Il assure dans cette dimension pédagogique différents types de missions d'assistances techniques. Ses principaux interlocuteurs ou commanditaires sont des collectivités publiques, des O.N.G ou des associations d'intérêt public. Le GAAU intervient dans les champs de la programmation territoriale, en urbanisme opérationnel et en projet architectural, en France ou à l'étranger et de manière continue en Afrique depuis 1985. Il est composé d'un noyau permanent d'universitaires qualifiés et de professionnels de l'architecture, de l'aménagement et du développement.

Préambule

Dans le cadre d'une action conduite conjointement par les élus et des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, une étude exploratoire d'aménagement est proposée à la ville, avec la participation des responsables locaux qu'elle souhaite y associer.

Cette réflexion à caractère analytique et opérationnel sera diligentée sous la direction d'Yves Ghislain DESSY architecte urbaniste, Docteur en Géographie, professeur à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes, de Iffig POHO et d'un assistant, Philippe MARTIAL tout les deux architectes dplg, urbanistes et enseignants à l'ENSAN.

Elle aura pour but de dégager une vision d'ensemble, d'y intégrer des éléments de programmes et de projets architecturaux en simulation et de lancer une dynamique locale de concertations et de débats avec les associations et les habitants de la commune.

IMPORTANT : Le terme 'Etude' utilisé dans la présente convention traduit une pratique pédagogique universitaire ou associative sans aucun objectif à caractère commercial, **l'Ecole d'Architecture n'est pas engagée institutionnellement dans la démarche de cette étude** par conséquence :

Ce travail exclut toutes possibilités de maîtrise d'œuvre dans le cadre pédagogique.

Objectif de l'étude

Les projets, au choix des étudiants et après définition avec les élus porteront sur les points suivants:(à titre indicatif en première approche)

- Le port, la ville : analyse urbaine et paysagère, diagnostic général.
- Aménagement esthétique des entrées de ville. Ou les situer? Quelle publicité ?
- Réflexions sur le fonctionnement urbain dans son rythme annuel.
- Requalification de la zone commerciale de Royan 2:Diagnostic et grands principes..
- Trame verte, animations en centre ville et climat.
- Aménagement des quais, accessibilités diverses et circulations.
- De la ZPPAUP à l'AMVAP, Le paysage construit, élément dynamique de l'animation urbaine. Espaces éphémères et arts de la rue.
- Mise en scène de l'Architecture, Parcours Jour /nuit **Plan lumière.**
- Bâtiments publics : Requalification, réhabilitation, Compatibilité avec le Grenelle2? Esquisses programmatrices.
- Propositions pour l'utilisation des bâtiments non occupés. Résidences d'artistes , mini résidences Personnes âgées...Autres?
- Quelles formes d'habitat, Eco quartier, Mixité habitats/fonctions urbaines,/ Social? dans un contexte de Périmètre protégé ?

La réflexion pourra être élargie à d'autres sites ou équipements de la ville .

Les travaux des étudiants seront présentés sous forme de panneaux d'exposition, de maquettes et d'animations diverses.

Déroulement de l'étude

Durée de l'étude :

L'étude se déroulera sur l'année universitaire 2010-2011, c'est à dire qu'elle débutera au deuxième semestre, mars 2011 et se terminera courant juin 2011. Elle pourra faire l'objet d'avenants pour les années universitaires 2011/2012 et 2012/2013.

Elle sera conduite par les étudiants sous la direction d'enseignants architectes urbanistes en association avec les responsables élus de ROYAN. Elle constituera une partie de leur travail universitaire de 4^{ème} et 5^{ème} années et éventuellement leur projet de fin d'études.

Les étudiants séjourneront 3 fois dans la commune pour l'analyse des sites retenus, la mise au point des programmes, la présentation des esquisses et projets et la communication publique finale.

Les phases principales :

Reconnaissance du site et de ses contraintes particulières. Présentation par les Elus de leurs attentes et projets. Programmations.

Restitution des analyses et présentation des esquisses en commission municipale selon un calendrier à fixer.

Rendu final: propositions urbaines et architecturales en images de synthèses et montages didactiques.

Présentation publique par les étudiants.

Un dossier sera fourni avec une copie sur CD Rom.

Un suivi comprenant des réunions informelles pour une mise en commun de la réflexion avec d'autres intervenants pourra être envisagé à la demande.

Participation de la ville

La ville de Royan prendra à sa charge le logement et les repas de midi des étudiants pendant leur séjour sur place dans la limite d'une convention globale de 4000,00€ pour l'année 2011 comme suit:

- Une participation sous forme de subvention de 2000,00 € pour couvrir les frais de déplacements, dossiers, reproduction de l'étude et mise en forme de l'exposition.

- La prise en charge des étudiants sur place (hébergement, restauration) jusqu'à 2000,00€

Une participation complémentaire pour les tirages de documents sera apportée par l'Ecole d'Architecture.

Les étudiants sont normalement assurés par leurs assurances universitaires.

Les documents restent en fin d'étude propriété de la ville de Royan.

Début de l'étude Mars 2011 rendu final fin Juin 2011

SUBVENTION :

- Avril 2011	2 000,00 €
- Septembre 2011	Le Solde s'il y a lieu

Domiciliation bancaire :

G.A.A.U.

Crédit Agricole Nantes-Beaulieu
14 706 0068 068 0086 1000 13

Le 10 mars 2011

Y.G. DESSY
Président du G.A.A.U.
Professeur E.N.S.A.N

La ville de ROYAN
Pour le Député-Maire
Le Premier Adjoint
Bernard GIRAUD

Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 17 juin 2011